



PIERRE BRACONNIER & THIBAUT LAMBOURG  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

**Siège social :**

Place Chancelier Duprat, BP 51  
63502 ISSOIRE CEDEX

**Etude d'ISSOIRE (63500)**

Place Chancelier Duprat, BP 51

**Me Pierre BRACONNIER**

Tél : 04.73.89.17.79

issoire.huissiers@orange.fr

**Etude de BILLOM (63160)**

Rue Antoine Dischamps, BP 33

**Me Thibault LAMBOURG**

Tél : 04.73.68.46.46

billom.huissiers@orange.fr

**DOSSIER SUIVI A**

**L'ETUDE D'ISSOIRE**

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

EXPEDITION

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : JEUDI SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN

**A LA DEMANDE DE :**

La SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est à (75008) PARIS, 26/28 Rue de Madrid, représentée par son Directeur général en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE,

Ayant pour Avocat constitué Maître Geoffrey JUAREZ, Avocat associé au sein de la Société civile professionnelle SAVARY – ESPINASSE – JUAREZ, inscrit au barreau de (63000) CLERMONT-FERRANT, y demeurant 121 Rue de Fontgiève, laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet,

Et pour Avocat plaidant Maître Matthieu ROQUEL, Avocat associé au sein de la Société civile professionnelle DESILETS-ROBBE-ROQUEL, inscrit au barreau de (69000) LYON, y demeurant 170 Boulevard Stalingrad,

**EN VERTU :**

D'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire et contenant prêt reçu en date du 03 juin 2008 par Maître Alain KLEPPING, Notaire associé au sein de la Société civile professionnelle "Alain KLEPPING, Patrick BAUDU et Matthieu FOURES" titulaire d'un Office notarial à (66000) PERPIGNAN, 25 Quai Vauban,

**Suite à :**

Un commandement de payer valant saisie immobilière précédemment signifié en date du 20 juillet 2021 par acte du ministère de Maître Bruno TROCME, Huissier de justice associé au sein de la SAS AXCYAN CUVILLON DEVERNAY D'HALLUIN TROCME VICONGNE titulaire d'un Office d'Huissiers de justice associés à (62000) ARRAS, 3 Rue du Collège,

**Je, Maître Pierre BRACONNIER, Huissier de justice associé au sein de la SCP Pierre BRACONNIER et Thibault LAMBOURG - Huissiers de justice associés, société civile professionnelle dont le siège social est à ISSOIRE (63500), 7 place Chancelier Duprat, titulaire des études d'ISSOIRE (63500), 7 place Chancelier Duprat et BILLOM (63160), 4 rue Antoine Dischamps, exerçant dans l'office d'ISSOIRE (63500), soussigné,**

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, me suis transporté le seize septembre deux mille vingt-et-un (16/09/2021) à quatorze heures trente (14h30) à (63610) BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE, Super Besse, Route de Chambourguet, Résidence *Before Sunrise*, Bâtiment C,

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droit immobiliers objet de la procédure de saisie-immobilière dans un immeuble en copropriété sis à (63610) BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE, Super Besse, Route du Chambourguet, Résidence *Before Sunrise*, cadastré section AC numéro 533, soit :

- Le lot n°101 (emplacement de parking numéro 28 au niveau -2 du bâtiment C d'une superficie de 15,42 m<sup>2</sup>) et les 10/10000<sup>e</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales et 3/1000<sup>e</sup> des parties communes particulières du bâtiment C,
- Le lot n°158 (appartement de type 3 numéro C3-23 au troisième étage du bâtiment C d'une superficie de 36,62 m<sup>2</sup> avec balcon de 15,38 m<sup>2</sup>) et les 86/10000<sup>e</sup> de la propriété du sol et des parties communes générale et les 27/1000<sup>e</sup> des parties communes particulières du bâtiment C,

**Initiée à l'encontre de :**

- Monsieur Jean-Louis, Emile, Jacob LEJEUNE, né le 23/06/1951 à GOUY SAINT ANDRE (62), de nationalité française, entrepreneur, demeurant à (62870) GOUY-SAINT-ANDRÉ, 22 Bis Rue de Beaumarin,
- Madame Martine, Maria, Eugénie LEROY épouse LEJEUNE, née le 19/07/1957 à CAMPAGNE LES ESDINS (62), de nationalité française, sans profession, demeurant à (62870) GOUY-SAINT-ANDRÉ, 22 Bis Rue de Beaumarin et,

**COUT DE L'ACTE**

Décret n°2016-230 du 26 février 2016  
Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs  
réglementés des huissiers de justice

Emolument (Art R444-3 C. Com)	219,16
Emolument complémentaire (Art A444-18)	148,80
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
<b>Total HT</b>	<b>375,63</b>
VA (20,00 %)	75,13
<b>Total TTC</b>	<b>450,76</b>

Acte dispensé de la taxe



Références : 8170  
PVSIMDESC

Là étant, en présence de la personne suivante dont l'assistance a été nécessaire :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
FERRER	LAURENCE	RESPONSABLE DE RESIDENCE GOELIA	A SATISFAIT SUR L'ORIGINAL
LAURENCON	JEAN	DIAGNOSTIQUEUR	A SATISFAIT SUR L'ORIGINAL

Sur place, je rencontre une personne à laquelle je décline mes nom, prénoms et qualité ainsi que l'objet de ma présence sur place. Cette personne me déclare alors être Madame Laurence FERRER, Responsable de résidence GOELIA.

J'interroge alors Madame Laurence FERRER ainsi déclarée d'une part sur les conditions d'occupation des biens susmentionnés, sur l'identité de leurs occupants ainsi que sur la nature des droits dont ces derniers se prévalent et d'autre part sur le nom et l'adresse du syndic de copropriété.

Aux questions posées, Madame Laurence FERRER me déclare :

- **Que les biens ci-dessus mentionnés ont été donnés en location par Monsieur et Madame LEJEUNE à la société d'exploitation GOELIA GESTION, société à responsabilité limitée inscrite au registre du commerce et des sociétés d'EVRY (91) sous le numéro B 435 285 077, dont le siège social est à EVRY-COURCOURONNES (91080), 114 Allée des Champs Elysées, suivant contrat de bail commercial conclu par acte sous seing privé en date du 27 novembre 2017 pour une durée de neuf années entières et consécutives ; une copie dudit contrat de bail commercial étant annexée au présent acte ;**
- **Que le syndic de copropriété est la SARL LA THERMALE DE GESTION, société à responsabilité limitée inscrite au registre du commerce et des sociétés de PAU (64) sous le numéro B 498 220 649, dont le siège social est à PAU (64000), 37 Avenue Fouchet.**

Madame Laurence FERRER, en sa qualité de représentante de la société GOELIA GESTION, locataire des biens objets du présent procès-verbal de description, m'autorise expressément à procéder à mes opérations de description et m'ouvre les portes de lieux au moyen des clefs en sa possession.

En conséquence, je procède à la description suivante :

Préalablement à toute constatation, j'annexe au présent acte :

- Un extrait de plan cadastral ;
- Une photographie aérienne générale de la station de Super-Besse issue du site Internet [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) et sur laquelle est marquée la résidence sise 9 bis Route du Chambourguet, Super-Besse à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610) ;
- Une photographie aérienne des lieux issue du site Internet [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) sur laquelle sont identifiés les trois bâtiments que comprend la résidence sise 9 bis Route du Chambourguet, Super-Besse à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610).

Super-Besse est une station de sports d'hiver et d'été du Massif Central, située à environ 1300 mètres d'altitude sur la commune de BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610) au cœur du Parc Régional des Volcans d'Auvergne et au pied du Puy de Sancy, lequel culmine à environ 1885 mètres d'altitude.

## EXTERIEUREMENT

Je constate que les biens saisis se trouvent au sein d'une résidence sise à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610), 9 bis Route du Chambourguet, Super-Besse et composée de trois bâtiments façon chalets d'aspect identique édifiés sur une parcelle cadastrée section AC numéro 533 et respectivement identifiés au moyen des lettres A, B et C.

### **Voir photographies n°01 à n°06**

Les biens saisis se composent d'un emplacement de stationnement couvert ainsi que d'un appartement tous deux situés au sein du bâtiment C, lequel est édifié en retrait de la Route du Chambourguet, en aspect Nord-Ouest de la parcelle cadastrée section AC numéro 533.

Je constate que ce bâtiment C façon chalet est recouvert d'un toit à deux pentes et comporte deux façades principales en aspects Nord et Sud.

Je constate que les abords du bâtiment C sont composés comme suit :

- Côté Sud : aire de stationnement extérieure et voie d'accès goudronnées à usage commun, bâtiment A et Route du Chambourguet ;
- Côté Est : terrasse extérieure à usage commun et bâtiment B ;
- Côtés Nord et Ouest : espaces verts, terrain escarpé, montagneux et boisé.

Je constate que ce bâtiment C est composé comme suit :

- Niveau -1 (parking couvert) : accès carrossable par une porte sectionnelle motorisée et accès piéton par une porte toutes deux positionnées en partie inférieure Ouest du mur de façade Sud du bâtiment ;
- Niveau 0 (parking couvert) : accès carrossable par une porte sectionnelle motorisée et accès piéton par une porte toutes deux positionnées en partie inférieure et centrale du mur de façade Sud du bâtiment ;
- Niveau 1 (logements et casiers à skis) : accès par ascenseur et escalier et accès piéton par une porte latérale extérieure positionnée en partie inférieure du pignon Est du bâtiment ;
- Niveau 2 (logements) : accès par ascenseur et escalier ;
- Niveau 3 (logements) : accès par ascenseur et escalier ;
- Niveau 4 (logements) : accès par ascenseur et escalier ;
- Niveau 5 (logements) : accès par ascenseur et escalier ;
- Niveau 6 (logements) : accès par ascenseur et escalier ;
- Niveau 7 (logements) : accès par escalier ;

Afin d'apprécier l'état général extérieur du bâtiment C et de ses abords, je prends plusieurs photographies que j'annexe au présent acte et auxquelles il convient de se référer.

### **Voir photographies n°07 à n°24**

## INTERIEUREMENT

### I – LOT N°101 (EMPLACEMENT DE PARKING – BÂTIMENT C – NIVEAU -1)

Rendu au niveau -1 du bâtiment C, je constate la présence d'emplacements de stationnement couverts d'aspect identique dont le sol, les murs et le plafond sont constitués de béton à l'état brut. Je constate également la présence d'un système d'éclairage constitué de tubes fluorescents aux murs et plafond, d'issues carrossables et piétonnes sur l'extérieur en aspect Sud et d'un accès à l'escalier ainsi qu'à l'ascenseur communs desservant les niveaux supérieurs.

Comparativement aux termes du titre exécutoire en vertu duquel est établi le présent procès-verbal, je constate que l'emplacement de stationnement positionné « *en face de l'escalier commun ou de l'ascenseur, le 2<sup>ème</sup> à droite* », porte le numéro « 18 ».

Faute d'emplacement de stationnement portant le numéro « 28 » tel que figurant sur le titre exécutoire susmentionné, j'interroge Madame Laurence FERRER quant à l'emplacement exact du lot numéro 158. Madame Laurence FERRER me déclare ignorer le numéro actuellement attribué à ce lot au sein de la résidence.

Afin d'apprécier l'état et la configuration générale des lieux, je prends plusieurs photographies que j'annexe au présent acte et auxquelles il convient de se référer.

**Voir photographies n°25 à n°29**

### II – LOT N°158 (APPARTEMENT N°C40 – BATIMENT B – NIVEAU 4)

Empruntant l'ascenseur, je me transporte au niveau 4 du bâtiment C afin de procéder à la description du lot numéro 158 que Madame Laurence FERRER me déclare être l'appartement portant le numéro C40.

Là étant, je constate que l'appartement sur la porte duquel figure le numéro C40 est situé en aspect Nord-Est du bâtiment C, en extrémité Est du couloir commun, première porte à gauche en sortant de l'ascenseur ou de l'escalier.

**Voir photographies n°30 à n°34**

Je constate alors que Madame Laurence FERRER procède à l'ouverture de la porte de l'appartement portant le numéro C40 et me déclare que l'ensemble du mobilier garnissant le logement appartient au preneur, à savoir la à la société GOELIA GESTION.

Je constate que cet appartement se compose comme suit :

#### 1°/- Hall d'entrée / dégagement

- Porte : bloc porte constitué d'une porte pleine équipée d'une serrure à trois points et dont le revêtement est écaillé par endroits ;
- Sol : linoléum imitation parquet en état d'usage et présentant quelques rayures et légers accrocs ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé aux murs et projeté au plafond, de couleur blanche et en état d'usage. Traces de coulures visibles sur le pourtour du châssis dormant de la porte palière. Légers accrocs et éraflures visibles au niveau des arêtes d'angles saillants formés par les murs ;
- Equipements :
  - Une sonnette en état de fonctionnement ;
  - Une butée de porte ;

- En aspect Nord : un placard mural comportant une porte en bon état, un espace penderie et deux étagères ;
- Une bouche d'extraction ;
- Une patère trois têtes fixée au mur Ouest ;
- Deux interrupteurs en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°35 à n°48**

*2°/- Salle de séjour avec coin cuisine (en aspect Est)*

- Sol : linoleum imitation parquet en état d'usage et présentant quelques rayures et légers accrocs ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé aux murs et projeté au plafond, de couleur blanche et en état d'usage. Légers accrocs et éraflures visibles au niveau des arêtes d'angles saillants formés par les murs. Réseau de fissures visibles à l'angle formé par les murs et plafond en angle Sud-Est. Une fissure longitudinale affectant le plafond en aspect Est sur une trajectoire Est-Ouest. Un réseau de fissures visibles en périphérie de l'angle formé entre le mur Est et le plafond. Une trace de rebouchage en partie supérieure du mur Est. Crédence carrelée en état d'usage côté cuisine ;
- Equipements :
  - Un tableau électrique encastré comportant une porte de façade dépourvue de bouton ;
  - Un convecteur électrique en état de fonctionnement ;
  - Meubles de cuisine : éléments haut et bas et plan de travail mélaminé en état d'usage. Placage présentant de légers accrocs sur les ouvrants ;
  - Côté cuisine : un évier inox en état d'usage avec robinet mitigeur en état de fonctionnement, chaînette de bonde déposée, une plaque électrique quatre feux en état de fonctionnement ;
  - Robinet et tuyaux d'arrivée/évacuation d'eau côté cuisine ;
  - Une réglette d'éclairage en état de fonctionnement et dépourvue de cache en surplomb du plan de travail de l'espace cuisine ;
  - Deux prises électriques en état de fonctionnement en surplomb du plan de travail de l'espace cuisine ;
  - Une suspension au plafond équipée d'une lampe en état de fonctionnement ;
  - Un luminaire plafonnier en état de fonctionnement ;
  - En aspect Nord : Un châssis de jour fixe en bois avec double vitrage en état d'usage. Un châssis de porte fenêtre en bois avec double vitrage à un vantail et une partie fixe, le tout en état d'usage. Bois terni et présentant des traces de dévitrification côté extérieur. Jeu constaté dans la poignée de l'ouvrant ;
  - Une tringle à rideaux en bon état fixée au mur Nord en surplomb des châssis de jour et fenêtre ;
  - Quatre prises électriques et deux prises antenne T.V en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°49 à n°78**

### 3°/- Balcon extérieur (façade Nord))

Je constate que la porte-fenêtre du séjour s'ouvre sur un balcon situé au niveau de la façade Nord du bâtiment C et bordant ledit séjour ainsi que les fenêtres des deux chambres.

Je constate que ce balcon comporte une dalle de sol en béton à l'état brut comportant une balustrade en bois ajourée en état d'usage ainsi qu'en extrémité Ouest, un garde-corps en bois ajouré matérialisant la séparation avec le balcon du logement voisin situé dans le prolongement Ouest.

Je constate également que ce balcon est en partie recouvert par le balcon de logement situé au niveau supérieur dont la sous face présente une peinture de revêtement de couleur blanche écaillée, craquelée et dégradée par endroits.

A partir de ce balcon, je constate également que le mur extérieur de l'appartement ainsi que les embrasures des ouvertures comportent un bardage en bois en état d'usage, terni et présentant des tâches et traces grisâtres/noirâtres par endroits. Je constate la présence d'une bouche d'extraction en partie supérieure de ce mur.

**Voir photographies n°79 à n°95**

### 4°/- Couloir

En aspect Ouest de la salle de séjour, je constate la présence d'une porte donnant sur un couloir desservant un local W.C., une salle de bain et deux chambres.

Je constate que ce couloir est composé comme suit :

- Porte séjour/couloir : bloc porte postformé en état d'usage et dont le revêtement est légèrement éraflé au niveau des arêtes d'angles saillants de l'ouvrant. Une butée de porte côté séjour ;
- Sol : linoléum imitation parquet en état d'usage ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé aux murs et projeté au plafond, de couleur blanche et en état d'usage ;
- Equipements :
  - Un détecteur de fumée fixé au mur Est en surplomb du châssis dormant de la porte d'accès au séjour ;
  - Au mur Nord, un luminaire en applique en état de fonctionnement ;
  - Un conduit transversal positionné à l'angle formé entre les murs et plafond en aspect Est ;
  - Un interrupteur en état de fonctionnement ;
  - Une prise électrique en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°96 à n°102**

5°/- W.C. (en aspect Sud – couloir première porte gauche)

- Porte : bloc porte postformé en état d'usage et dont le revêtement est légèrement éraflé au niveau des arêtes d'angles saillants de l'ouvrant. Loquet de verrouillage en état de fonctionnement ;
- Sol : linoleum imitation parquet en état d'usage ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé en état d'usage. Traces de rebouchages visibles autour du point d'ancrage du robinet de chasse d'eau équipant la cuvette ;
- Equipements :
  - Un dévidoir de papier métallique en état d'usage fixé au mur Ouest ;
  - Un interrupteur en état de fonctionnement ;
  - Une cuvette avec couvercle et abattant en bon état et chasse d'eau double effet en état de fonctionnement ;
  - Au mur Est, un luminaire en applique en état de fonctionnement ;
  - Une bouche d'extraction au plafond ;
  - Une trappe de visite au plafond.

**Voir photographies n°103 à n°110**

6°/- Salle de bain (en aspect Sud – couloir deuxième porte gauche)

- Porte : bloc porte postformé en état d'usage et dont le revêtement est légèrement éraflé au niveau des arêtes d'angles saillants de l'ouvrant. Une butée de porte côté intérieur ;
- Sol : linoleum imitation parquet en état d'usage. Découpe irrégulière au droit du tablier de baignoire laissant apparaître une dalle de sol en béton brut ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs : faïence murale en bon état général, joints de silicone légèrement tâchés sur le pourtour du bac de baignoire. En partie supérieure, doublage présentant un revêtement type enduit écrasé en état d'usage et présentant des traces de rebouches et un réseau de fissures en angle Sud-Ouest en surplomb de la baignoire ;
- Plafond : doublage présentant un revêtement type enduit projeté en bon état général ;
- Equipements :
  - Un étendoir métallique en bon état fixé au mur Nord en surplomb de la baignoire ;
  - Une baignoire en bon état général avec paroi pivotante vitrée, robinet mitigeur en état de fonctionnement, pommeau, flexible et barre de douche en bon état. Chaînette de bonde déposée ;
  - Un lavabo en bon état avec robinet mitigeur et bonde en état de fonctionnement ;
  - Un meuble sous lavabo trois portes avec plateau imitation marbre en bon état général ;
  - En surplomb du lavabo, un miroir en bon état avec deux spots d'éclairage en état de fonctionnement ;
  - Une bouche d'extraction en partie supérieure du mur Est ;
  - Un luminaire type plafonnier en état de fonctionnement ;
  - Une patère trois têtes en bon état fixée sur l'ouvrant de porte côté intérieur ;
  - Un radiateur sèche serviette en bon état et en état de fonctionnement fixé au mur Est ;
  - Deux interrupteurs en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°111 à n°130**

7°/- Première chambre (en aspect Nord – couloir porte droite)

- Porte : bloc porte postformé en état d'usage et dont le revêtement est légèrement éraflé au niveau des arêtes d'angles saillants de l'ouvrant. Jeu constaté dans la poignée. Une butée de porte côté intérieur ;
- Sol : linoleum imitation parquet en état d'usage ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé aux murs et projeté au plafond, de couleur blanche et en bon état général ;
- Equipements :
  - Un luminaire type plafonnier en état de fonctionnement ;
  - En aspect Sud-Est : un placard comportant une porte en bon état, un espace penderie et deux étagères ;
  - Un conduit transversal positionné à l'angle formé entre les murs et plafond en aspect Est ;
  - Deux spots d'éclairage en état de fonctionnement au mur Nord ;
  - En aspect Nord : une fenêtre équipée d'un châssis en bois à un vantail et double vitrage en bon état général. Une volet battant extérieur en bois en état d'usage et, côté intérieur, une tringle à rideau en bon état ;
  - Un radiateur électrique en état de fonctionnement
  - Deux interrupteurs va-et-vient en état de fonctionnement ;
  - Trois prises électriques en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°131 à n°142**

8°/- Seconde chambre (en aspect Nord-Ouest – couloir porte du fond)

- Porte : bloc porte postformé en état d'usage et dont le revêtement est légèrement éraflé au niveau des arêtes d'angles saillants de l'ouvrant. Jeu constaté dans la poignée. Plaque de propreté de la poignée déformée/voilée ;
- Sol : linoleum imitation parquet en état d'usage ;
- Plinthes : bois en état d'usage ;
- Murs et plafond : doublage présentant un revêtement type enduit écrasé aux murs et projeté au plafond, de couleur blanche et en état d'usage. Une trace de rebouchage en partie inférieure Ouest du mur Nord. Traces de chocs et éraflures visibles sur les parois du réduit mural dans lequel est positionné le ballon d'eau chaude ;
- Equipements :
  - Un luminaire type plafonnier en état de fonctionnement ;
  - En aspect Sud : un placard comportant deux ouvrants coulissants, cinq étagères et un réduit dans lequel est positionné un ballon d'eau chaude de marque ATLANTIC d'une contenance de 200 litres ;
  - En aspect Nord : une fenêtre équipée d'un châssis en bois à un vantail et double vitrage en bon état général. Jeu constaté dans la poignée. Un volet battant extérieur en bois en état d'usage et, côté intérieur, une tringle à rideau en bon état ;
  - Un radiateur électrique en état de fonctionnement
  - Deux interrupteurs va-et-vient en état de fonctionnement ;
  - Trois prises électriques en état de fonctionnement.

**Voir photographies n°143 à n°159**



Mes opérations étant terminées, je me retire à seize heures quinze (16h15).

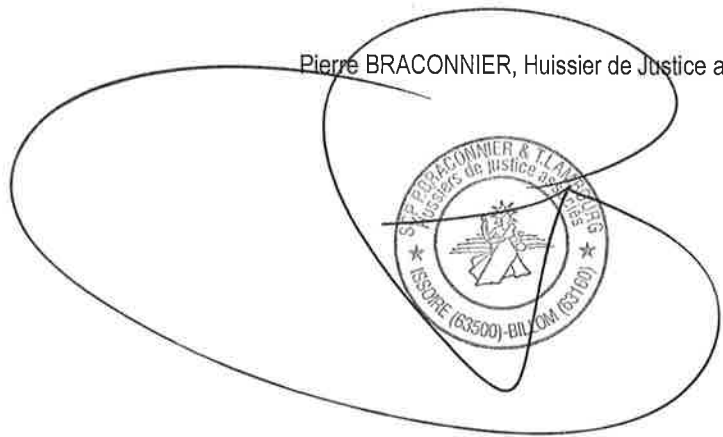
Sont annexés au présent procès-verbal :

- Un extrait de plan cadastral ;
- Une photographie aérienne générale de la station de Super-Besse issue du site Internet [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) et sur laquelle est marquée la résidence sise 9 bis Route du Chambourguet, Super-Besse à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610).
- Une photographie aérienne des lieux issue du site Internet [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) sur laquelle sont identifiés les trois bâtiments que comprend la résidence sise 9 bis Route du Chambourguet, Super-Besse à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610) ;
- Les photographies des lieux au format papier ainsi que sur un support amovible de type DVD-R non réinscriptible ;
- Copie du contrat de bail commercial conclu entre Monsieur et Madame LEJEUNE et la société GOELIA GESTION en date du 27 novembre 2017.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des Huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 16 septembre 2021 à 14 heures 30, pour se terminer le 16 septembre 2021 à 16 heures 15, pour une durée de 01 heure 45.

Pierre BRACONNIER, Huissier de Justice associé





Département :  
PUY DE DOME

Commune :  
BESSE ET SAINT ANASTAISE

Section : AC  
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

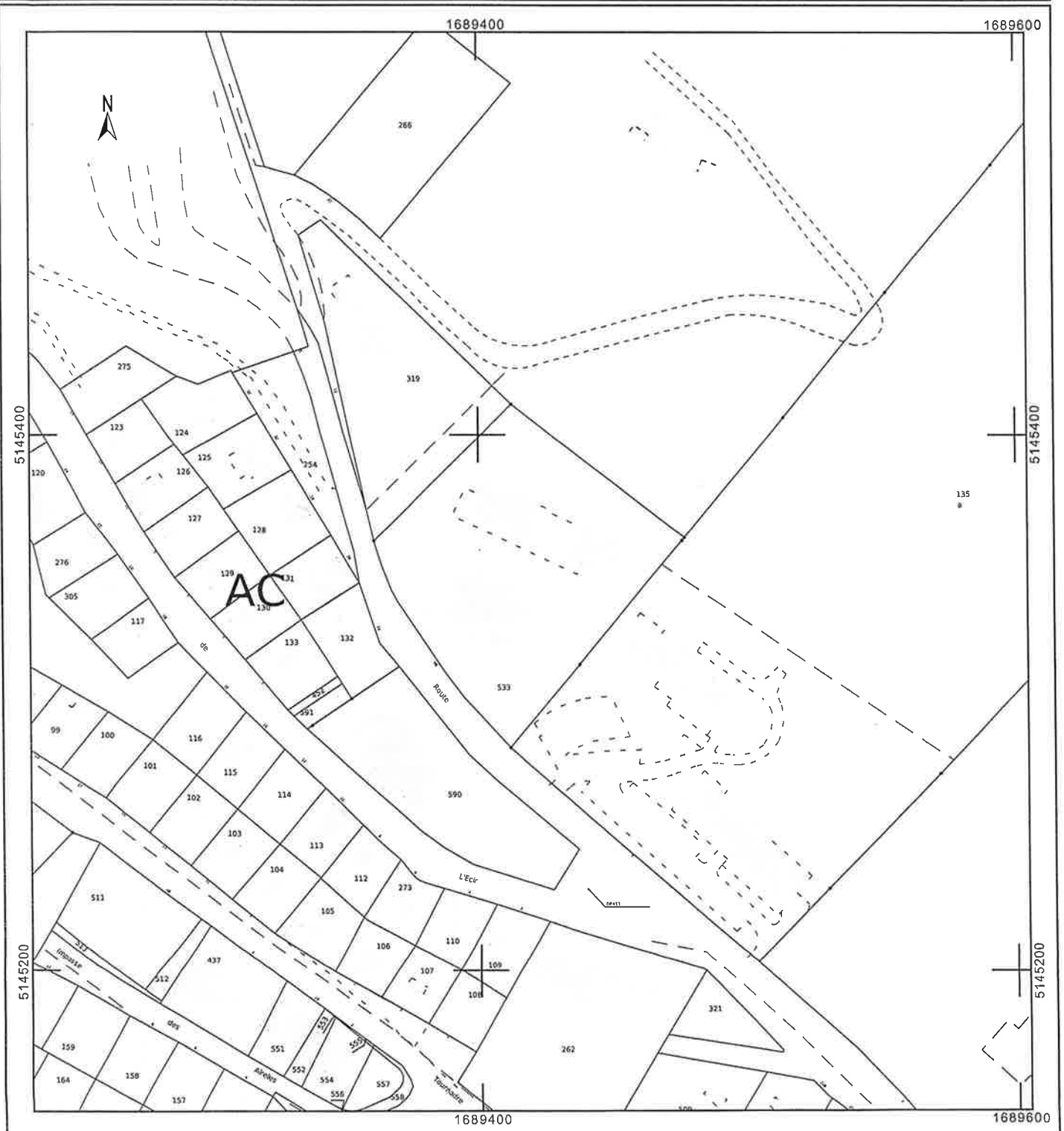
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
CLERMONT FERRAND  
Service Départemental des Impôts  
Fonciers Boulevard Berthelot 63033  
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX  
tél. 04 73 43 21 54 -fax  
ptgc.puy-de-dome@dgif.finances.gouv.fr



Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

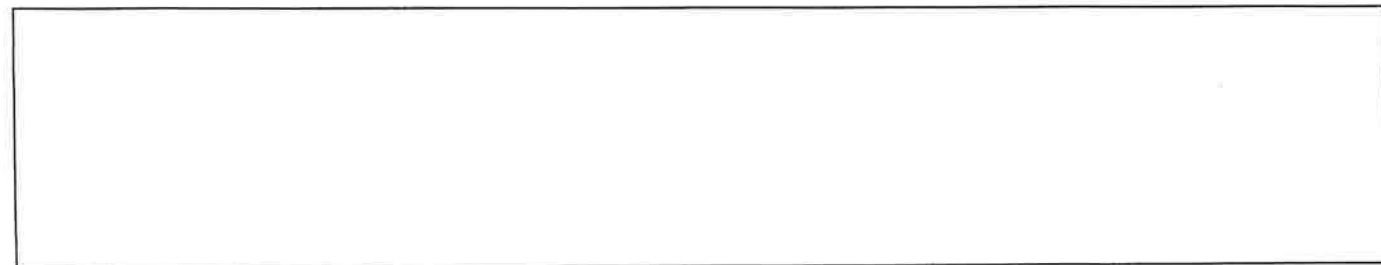




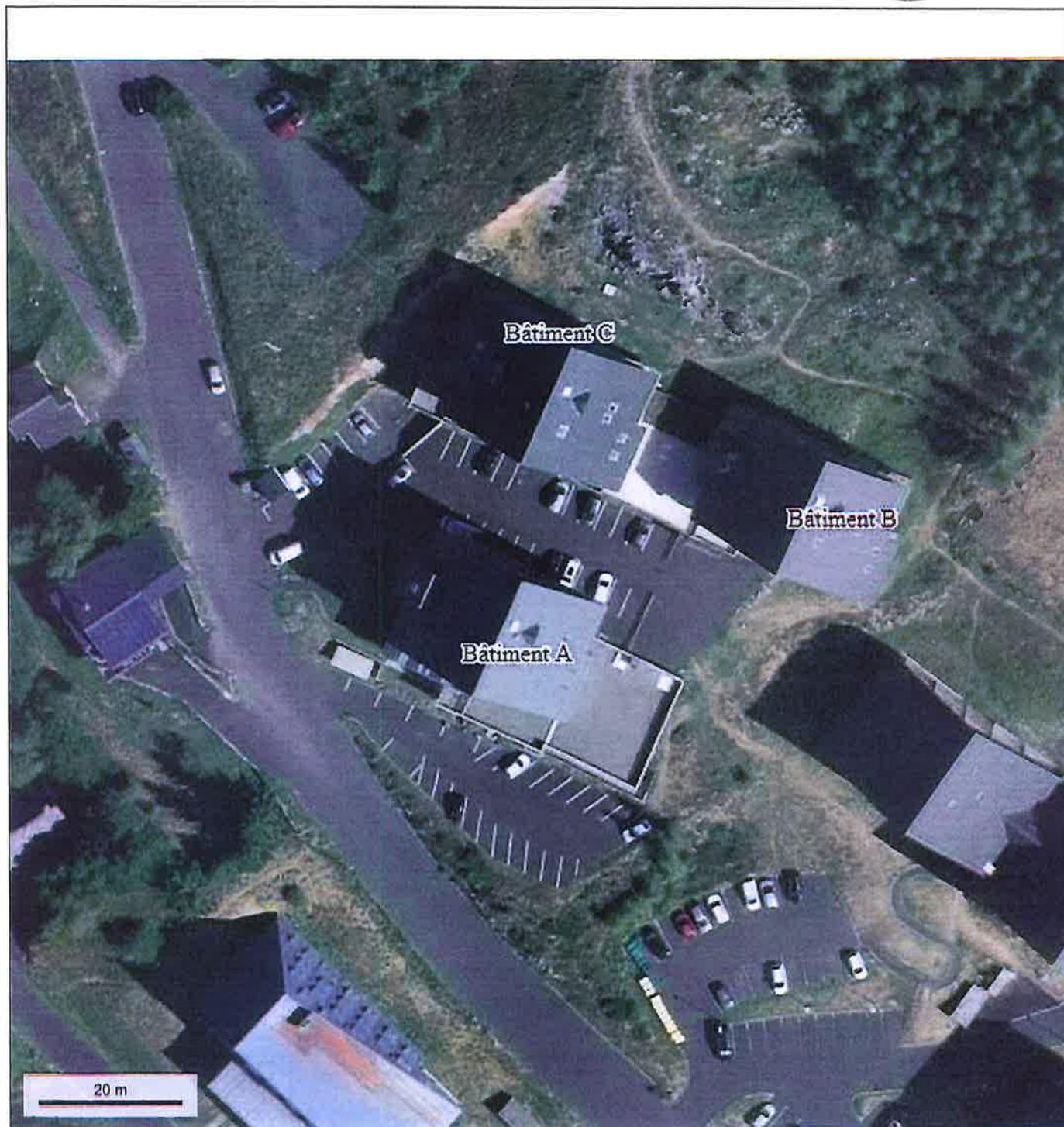


© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 52' 45" E  
Latitude : 45° 30' 28" N

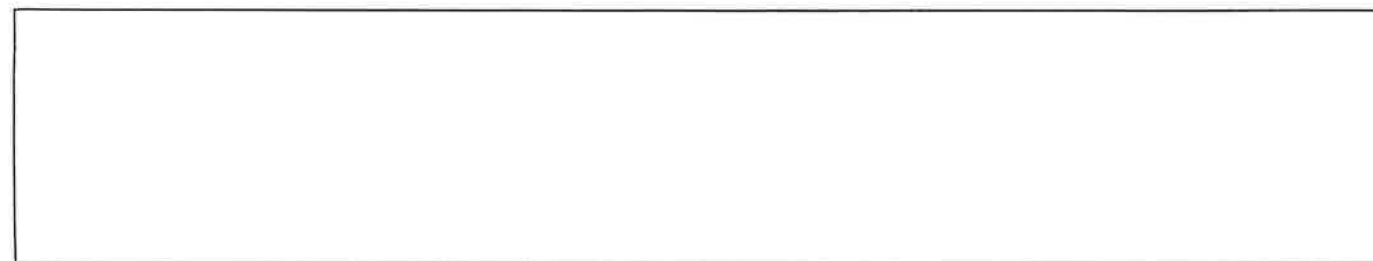






© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 51' 58" E  
Latitude : 45° 30' 30" N









Photographie n°01



Photographie n°02



Photographie n°03



Photographie n°04



Photographie n°05



Photographie n°06



Photographie n°07



Photographie n°08



Photographie n°09



Photographie n°10



Photographie n°11



Photographie n°12



Photographie n°13



Photographie n°14



Photographie n°15



Photographie n°16







Photographie n°17



Photographie n°18





Photographie n°19



Photographie n°20



Photographie n°21



Photographie n°22





Photographie n°23



Photographie n°24



Photographie n°25



Photographie n°26



Photographie n°27



Photographie n°28



Photographie n°29



Photographie n°30



Photographie n°31



Photographie n°32





Photographie n°33



Photographie n°34



Photographie n°35



Photographie n°36





Photographie n°37



Photographie n°38



Photographie n°39



Photographie n°40





Photographie n°41



Photographie n°42



Photographie n°43



Photographie n°44



Photographie n°45



Photographie n°46



Photographie n°47



Photographie n°48





Photographie n°49



Photographie n°50



Photographie n°51



Photographie n°52



Photographie n°53



Photographie n°54



Photographie n°55



Photographie n°56





Photographie n°57



Photographie n°58



Photographie n°59



Photographie n°60



Photographie n°61



Photographie n°62



Photographie n°63



Photographie n°64







Photographie n°65



Photographie n°66



Photographie n°67



Photographie n°68



Photographie n°69



Photographie n°70





Photographie n°71



Photographie n°72





Photographie n°73



Photographie n°74

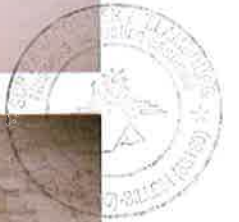




Photographie n°75



Photographie n°76





Photographie n°77



Photographie n°78



Photographie n°79



Photographie n°80







Photographie n°81



Photographie n°82





Photographie n°83



Photographie n°84



Photographie n°85



Photographie n°86



Photographie n°87



Photographie n°88





Photographie n°89



Photographie n°90



Photographie n°91



Photographie n°92





Photographie n°93



Photographie n°94



Photographie n°95



Photographie n°96







Photographie n°97



Photographie n°98



Photographie n°99

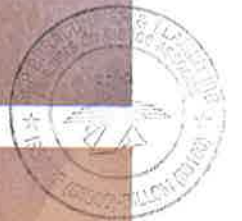


Photographie n°100

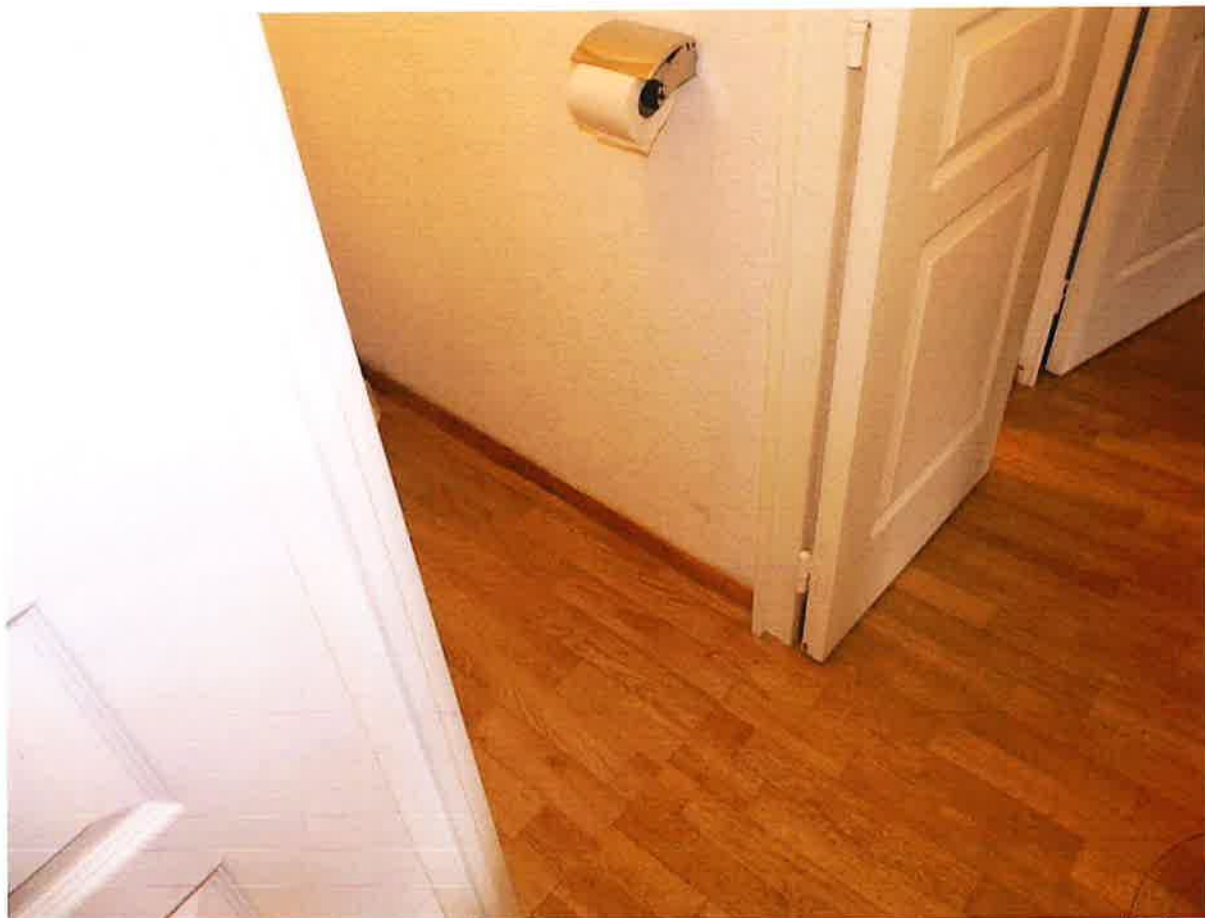




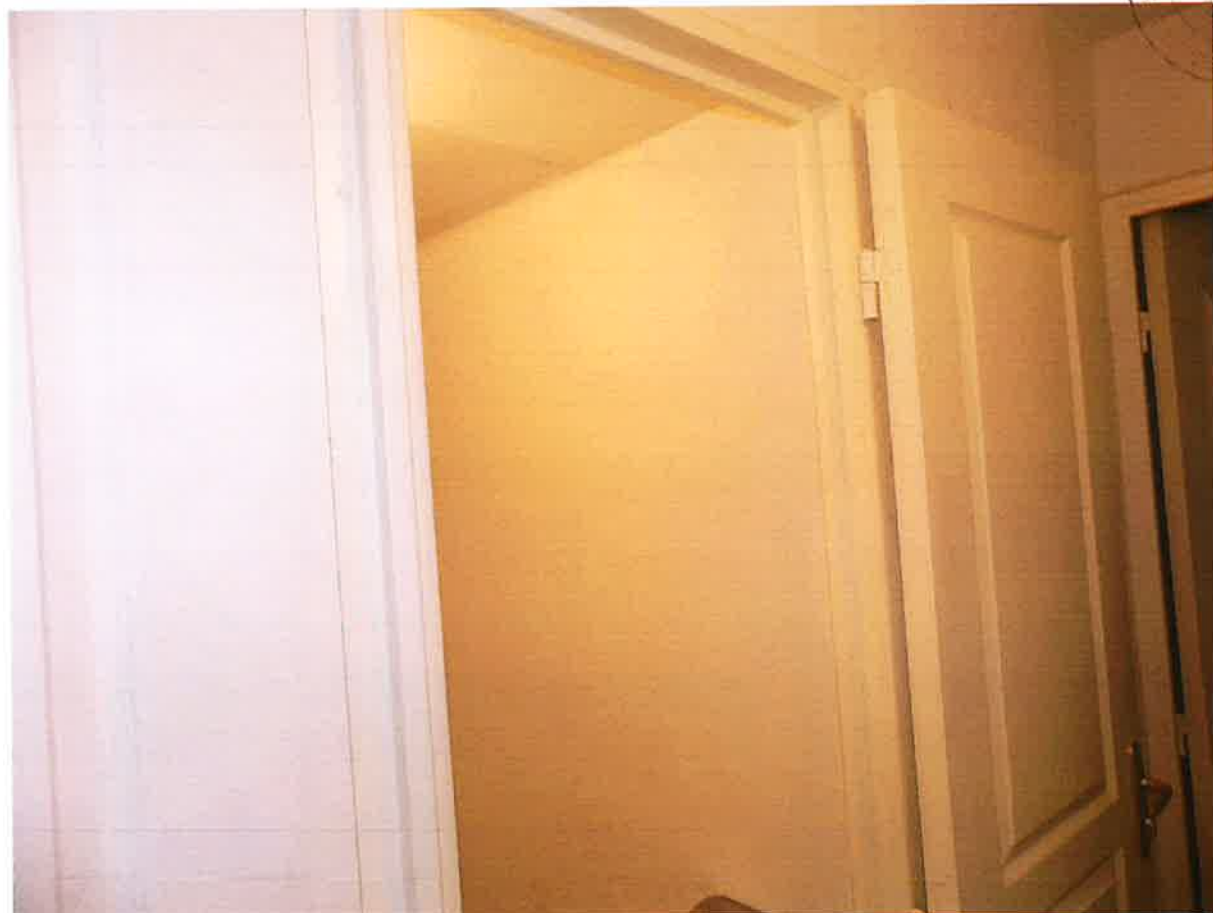
Photographie n°101



Photographie n°102



Photographie n°103



Photographie n°104



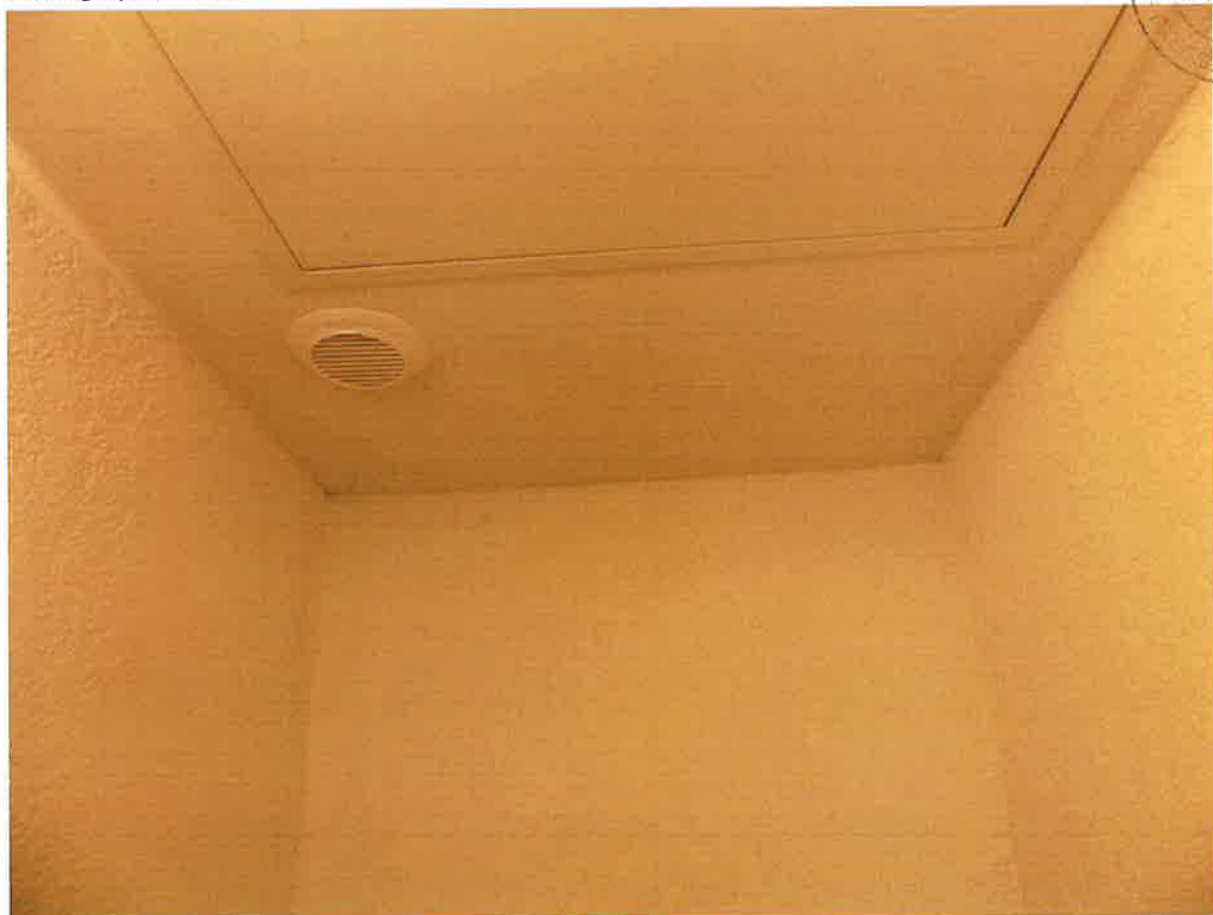
Photographie n°105



Photographie n°106



Photographie n°107



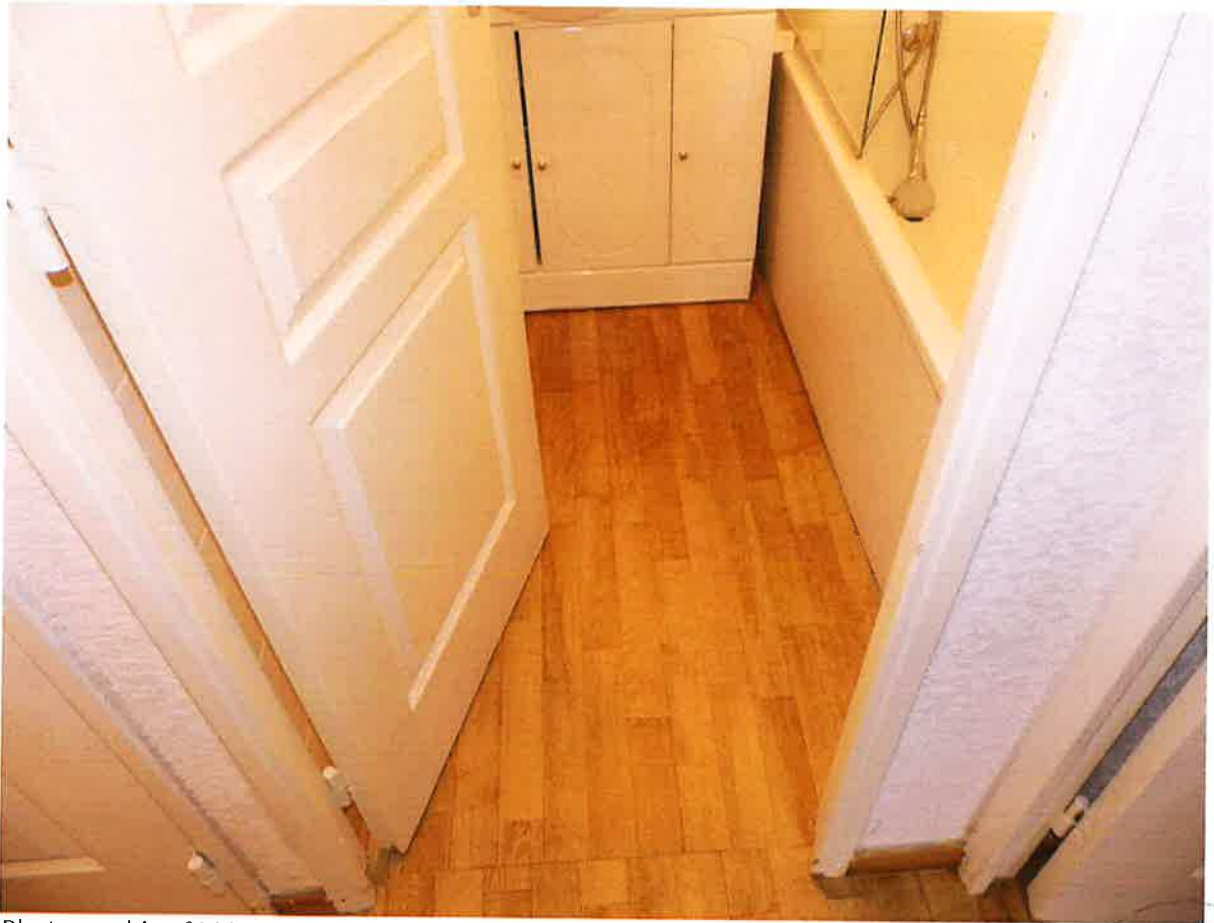
Photographie n°108



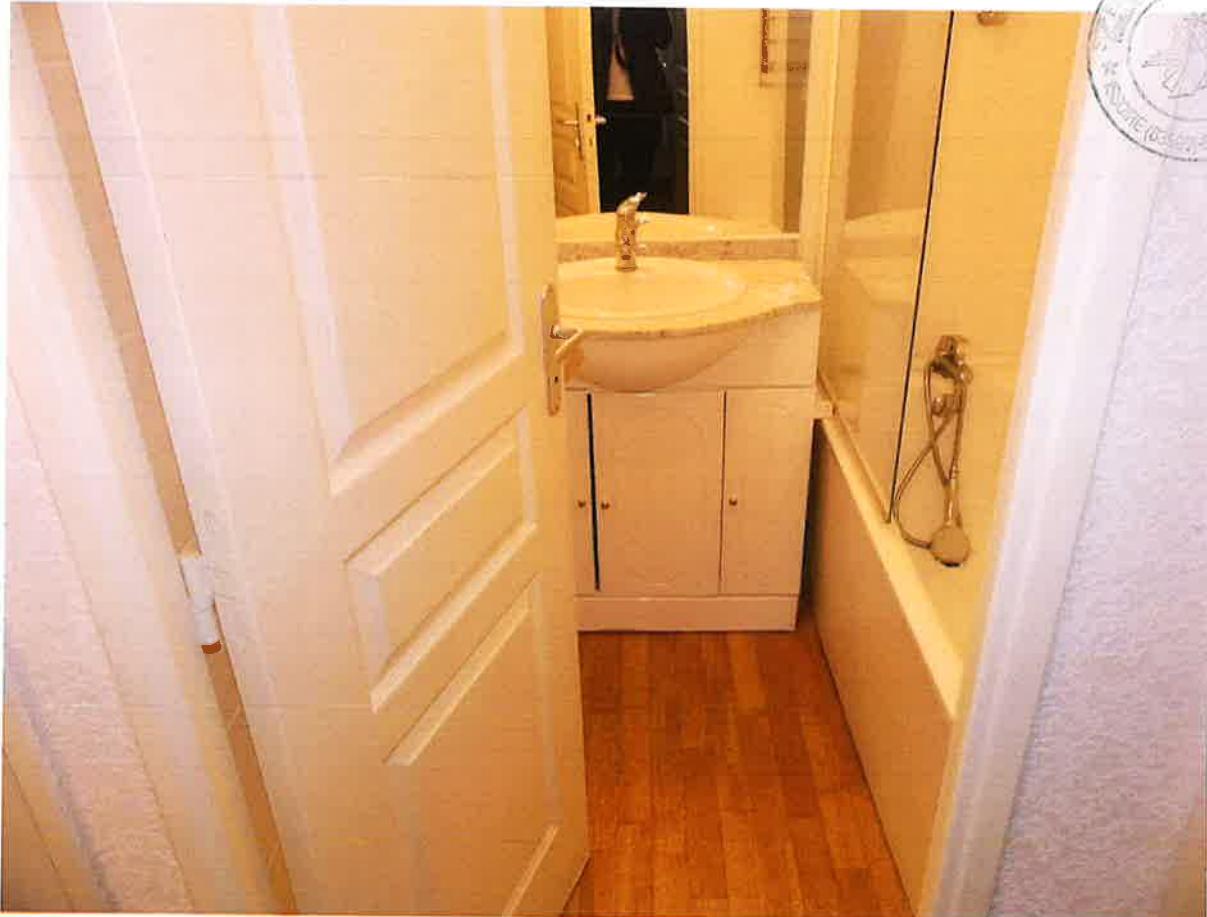
Photographie n°109



Photographie n°110



Photographie n°111



Photographie n°112





Photographie n°113



Photographie n°114

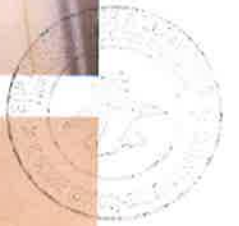




Photographie n°115



Photographie n°116





Photographie n°117



Photographie n°118



Photographie n°119



Photographie n°120



Photographie n°121



Photographie n°122





Photographie n°123



Photographie n°124



Photographie n°125



Photographie n°126



Photographie n°127



Photographie n°128







Photographie n°129



Photographie n°130



Photographie n°131



Photographie n°132



Photographie n°133



Photographie n°134





Photographie n°135



Photographie n°136



Photographie n°137



Photographie n°138



Photographie n°139



Photographie n°140





Photographie n°141



Photographie n°142



Photographie n°143



Photographie n°144





Photographie n°145



Photographie n°146



Photographie n°147



Photographie n°148





Photographie n°149



Photographie n°150



Photographie n°151



Photographie n°152





Photographie n°153



Photographie n°154



Photographie n°155



Photographie n°156





Photographie n°157



Photographie n°158



Photographie n°159

